

La société urbaplan remporte le prix du Cercle Suisse des Administratrices

Lausanne, 11 juin 2018 - Pour la quatrième année consécutive, le Cercle Suisse des Administratrices (CSDA) a remis son prix récompensant une entreprise dont le conseil d'administration compte au minimum 25% de femmes, et qui adopte une politique en faveur de leur représentation dans les postes de cadres et dirigeants. Le prix 2018 a été attribué à la société urbaplan par le jury composé de représentante-s de l'économie et des médias. En décernant ce trophée, le Cercle entend promouvoir la présence des femmes dans les conseils d'administration en sensibilisant les entreprises et les organisations, ainsi que la presse, le monde politique et le grand public à cette question.

Le Cercle Suisse des Administratrices a remis son prix ce matin à la société **urbaplan**, lors d'une conférence de presse qui s'est tenue au Beau-Rivage Palace à Lausanne. Le jury s'est laissé séduire par l'égalité des chances profondément ancrée dans la culture d'entreprise et par sa politique d'identification de ses talents. En effet, l'entreprise urbaplan ne fait aucune distinction de genre, notamment dans ses aménagements pour concilier vie privée et vie professionnelle. Son conseil d'administration compte 2 femmes sur 7 membres et inclut également une déléguée du personnel à titre consultatif. Magali Zuercher, administratrice associée d'urbaplan, précise : « Nous avons eu une volonté très forte de tendre vers un conseil d'administration (plus) représentatif de la composition de l'équipe, dont près de la moitié sont des femmes. Lorsque nous avons dû remplacer un de nos administrateurs extérieurs il y a deux ans, ce fut une évidence que cet administrateur devait être une administratrice. »

PME romande d'une septantaine de personnes, architectes, géographes, urbanistes ou ingénieur-e-s, urbaplan œuvre depuis plus de 50 ans à construire et améliorer le cadre bâti et naturel. Dès sa création, urbaplan a mis en place une gestion d'entreprise originale et innovante : horaires libres, allocation familiale bienveillante, un congé maternité à l'époque où ce congé n'existait pas légalement, et un 2e pilier antérieur à 1985. Plusieurs dispositions sont venues renforcer cette politique, dont notamment, des possibilités de télétravail et de temps partiel, de formations, de congé pour adoption, de congé sans solde, ainsi que la mise en place d'une évaluation annuelle des jeunes talents qui permet d'identifier plusieurs femmes susceptibles de faire partie des futur-e-s cadres de l'entreprise. « Faire s'épanouir tous les potentiels de l'entreprise, sans considération d'âge, d'origines ou de sexe, requiert de la vigilance, du volontarisme voire de la discrimination positive, à l'instar du recrutement de notre dernière administratrice. Désormais, beaucoup d'avancées et d'aménagements semblent tout à fait normaux, alors qu'il y a quelques années ils devaient encore faire l'objet de combats ! » confirme également François Laurent, le président du conseil d'administration.

Dominique Faesch, la nouvelle présidente du Cercle Suisse des Administratrices, élue en mars 2018, rappelle quant à elle que la proportion des femmes dans les conseils d'administration progresse très lentement en Suisse, bien que nombre d'entre elles ont à la fois les compétences, et la volonté d'intégrer les conseils en assumant les engagements liés à cette fonction. Il devient donc impératif lorsqu'un poste est à pourvoir, et que la parité n'est pas atteinte, de choisir une femme aux compétences avérées pour l'occuper.

Le CSDA félicite particulièrement les 2 autres lauréats du prix : la Société Coopérative Migros Vaud pour son pourcentage de femmes cadres supérieur à 40%, ainsi que la Fondation Les Perce-Neige pour sa politique d'égalité salariale.

Le jury était présidé cette année par Madame Anne Frei (Administratrice associée d'Aiguillage et de Brillantmont), et composé de Mesdames Cristina Gaggini (Directrice d'Economie Suisse), Gina Empson (Administratrice de la Banque Cantonale de Genève) et Frédérique Reeb-Landry (Administratrice), ainsi que de Messieurs Patrick Fischer (Producteur émission TTC sur la RTS), Jérôme Monnier (Directeur de la Swiss Board School) et Michel Perrin (Directeur général d'Uditis). Pour sa première édition en 2015, le prix du Cercle suisse des administratrices avait été remis au groupe Saint-Paul, en 2016 à skyguide, et en 2017 à la Banque Cantonale de Genève (BCGE).

Depuis la création du Cercle Suisse des Administratrices en 2014, il n'est désormais plus possible de dire que les femmes ne sont pas assez nombreuses à vouloir s'engager ou encore qu'il est difficile de les trouver. Le CSDA sélectionne et regroupe des femmes expertes ou dirigeantes, aux compétences recherchées par les conseils d'administration, et participant activement au développement de nos entreprises et organisations.

Contact presse :

Laurence Halifi, porte-parole et membre du comité CSDA
laurence.halifi@csda.ch +41 76 540 47 17 www.csda.ch